



## ÉPREUVE ORALE HEC Paris 2023

### Économie

#### Programme Grande Ecole

##### **Modalités de l'épreuve :**

Temps de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Les conditions sont identiques aux années précédentes. Le candidat dispose toujours du même temps de préparation. Il présente le sujet à traiter en une dizaine de minutes, puis les deux membres du jury procèdent à l'entretien d'une dizaine de minutes également. L'entretien est principalement axé sur le sujet traité par le candidat mais peut éventuellement aborder d'autres points du programme.

Le premier candidat tire un sujet dans une banque de sujets et les deux suivants traitent le même sujet. Ceci explique le nombre limité de sujets présentés.

Les candidats sont évalués tant sur le fond que sur la forme :

- ✓ Sur le fond le jury attend une analyse des problèmes économiques soulevés par le sujet. Il faut aborder le sujet en faisant preuve d'un esprit scientifique, c'est-à-dire en mobilisant les outils de l'analyse économique et en s'appuyant sur des connaissances précises, tant théoriques que factuelles.
- ✓ Sur la forme l'exposé doit être structuré autour d'une problématique qui est présentée en introduction. Cette problématique n'est pas une simple reprise du sujet, elle doit expliciter les questions, les enjeux du sujet et donne ainsi le fil directeur du développement. Le plan – qui sera annoncé clairement - doit répondre à la problématique. Enfin, une conclusion qui doit être clairement mise en œuvre.

##### **Sujets présentés par les candidats :**

1. Les biens communs.
2. Que faire avec les dettes publiques ?
3. Le made in France a-t-il de l'avenir ?
4. Les banques centrales dans la tourmente.
5. L'indépendance énergétique.
6. Les enjeux de l'agriculture.
7. La croissance sobre est-elle un mythe ?
8. Les déterminants de l'inégalité des chances.
9. L'innovation est-elle une arme efficace contre le réchauffement climatique ?
10. Inflation, salaires, productivité.
11. Consommation et croissance.
12. A qui profite la concurrence ?

13. Environnement et fiscalité.
14. Les enjeux de la mesure de l'inflation.
15. Inégalités et croissance.
16. La finance peut-elle être éthique ?
17. Démographie, migration et croissance.
18. Faut-il repenser le travail ?
19. La croissance zéro, une idée neuve ?
20. Dangers et promesses du numérique.

### **Bilan chiffré :**

- Cette année le nombre de candidats a été significativement plus élevé avec 54 candidats admissibles (et 53 présents), contre 23 en 2022 et 28 en 2021. Ce changement sans doute dû à une évolution des épreuves écrites qui permet à plus de candidats ECT d'accéder à l'oral. C'est une bonne nouvelle !
- Durée de la présentation orale des candidats : plus de 80 % des candidats proposent un exposé entre 8 et 10 minutes, 50 % entre 9 et 10 minutes. La gestion du temps est donc bien maîtrisée par la grande majorité. Un seul candidat a obligé le jury à interrompre l'exposé qui dépassait largement les 10 minutes ce qui a des conséquences sur la note. 4 candidats étaient en dessous de 6 minutes 30. Les exposés trop courts, sont très souvent de mauvaise qualité, avec des notes faibles ou très faibles.
- Durée de l'entretien : minimum 10 minutes. Lorsque l'exposé dure moins de 10 minutes, l'entretien se prolonge pour arriver aux 20 minutes réglementaires de l'épreuve.
- 

### **Répartition des notes des candidats :**

Notes	Nombre de candidats	%	% cumulés	% cumulés inversés
Inférieures à 5	6	11%	11%	100%
Supérieures ou égales à 5 et inférieures à 8	11	21%	32%	89%
Supérieures ou égales à 8 et inférieures à 10	11	21%	53%	68%
Supérieures ou égales à 10 et inférieures à 12	7	13%	66%	47%
Supérieures ou égales à 12 et inférieures à 14	8	15%	81%	34%
Supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16	6	11%	92%	19%
Supérieures ou égales à 16 et inférieures à 18	3	6 %	98 %	8 %
Supérieures ou égales à 18	1	2%	100%	2%
Total	53			

**Note minimale : 02**  
**Note maximale : 19**

**Moyenne : 9,64**  
**écart-type : 4,07**

**17 candidats soit 32%** des candidats ont obtenu une note inférieure à 8. Contrairement à la tendance des dernières années où ce taux était en baisse régulière pour atteindre 9 % en 2022, on retrouve cette année un taux élevé de mauvaises prestations. Les exposés sont soit hors sujet (le sujet « Les enjeux de la mesure de l'inflation » a souvent été détourné pour traiter les causes ou les remèdes à l'inflation), soit très pauvres sur le plan des connaissances.

L'entretien ne fait que confirmer la tendance de l'exposé. La volonté du jury, affirmée dans les rapports des années précédentes de sanctionner sévèrement les candidats qui sont défailants au regard des attentes de l'épreuve n'est pas remise en cause.

**15 candidats soit 28%** des candidats ont obtenu une note comprise entre 8 et 10. Cette proportion de candidats « moyens » est en baisse (50 % en 2022). On trouve dans cette tranche de notes deux catégories de candidats. La première concerne des candidats qui ont tiré des sujets qui sont au cœur de l'actualité et qui ont le plus souvent été traités sans réelle analyse économique. Dans la deuxième, les candidats sont tombés sur des sujets beaucoup plus académiques comme « inégalités et croissance », « les biens communs » ou « consommation et croissance ». Pour de tels sujets, le jury attend un traitement précis avec des concepts solides. Le jury rappelle qu'il attend des candidats qu'ils utilisent les concepts vus en cours pour analyser un sujet. Le jury tient compte de la différence des sujets, l'exigence de connaissances est évidemment plus forte sur les sujets plus académiques.

**Enfin 10 candidats (43%)** obtiennent une note supérieure ou à égale à 14, dont 4 avec une note supérieure ou égale à 16. La proportion de bons, voire très bons candidats est donc en baisse cette année, mais ils sont plus nombreux grâce au nombre plus important d'admissibles. Ces candidats présentent de bonnes capacités d'argumentation et d'analyse du sujet proposé. Les connaissances économiques sont solides et l'exposé structuré suit une problématique cohérente.

L'entretien permet de confirmer la solidité du profil de ces candidats qui sont capables de prendre du recul et de mener des raisonnements économiques, même sur des questions sur lesquelles ils ne connaissent pas la réponse. Cette qualité est valorisée par le jury ce qui peut faire monter la note.

Par cohérence avec ce qui a été dit sur la volonté de sanctionner les candidats défailants, le jury n'hésite pas à valoriser les bons et très bons candidats. Il s'agit d'un concours et non d'un examen. Toute l'échelle de note est utilisée afin de classer clairement les candidats.

### **Les exposés qui n'ont pas la moyenne :**

Ces exposés présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- ✓ Une mauvaise lecture du sujet conduit les candidats à ne pas dégager de problématique, ou une problématique sans relation avec le sujet ; Le développement est alors le plus souvent hors sujet.
- ✓ Les candidats développent des arguments sans lien avec le sujet.
- ✓ Un manque de maîtrise, parfois totale des concepts économiques de base du programme. L'exposé se limite alors à des remarques générales ou à des faits d'actualité sans analyse économique.
- ✓ Exposé sans référence avec la réalité économique actuelle (ou passée). L'entretien confirme souvent une déconnexion avec l'actualité.
- ✓ Exposé d'une durée insuffisante qui ne permet pas de développer une réelle argumentation et révèle souvent un manque de connaissances.

### **L'entretien :**

Dans une optique bienveillante, les membres du jury cherchent lors de l'entretien, à faire préciser au candidat certains éléments de l'exposé : une précision sur un point de cours évoqué, développer ou justifier une analyse... Le plus souvent l'entretien confirme la tendance de l'exposé, mais certains candidats peuvent significativement faire évoluer la note avec des réponses pertinentes. La capacité d'analyse et de recul du candidat est ici très appréciée.

### **Conclusion :**

En rupture avec la tendance des années précédentes, la part des bonnes prestations baisse significativement. Alors qu'il y avait 70 % des candidats avec une note supérieure à 10 l'année dernière et 60 % en 2021, ce taux n'est plus que de 47 % cette année. On retrouve un taux similaire à 2019. Les prestations sont donc beaucoup plus hétérogènes et on rencontre des défauts qui semblaient avoir disparu au fil des années.

L'augmentation sensible du nombre d'admissibles permet finalement d'avoir un effet volume, avec 10 candidats qui ont une note supérieure ou égale à 14 contre 6 l'an dernier, mais la qualité moyenne est en baisse ce qui est regrettable.

Cette année apparaît donc comme une année de transition. Il faut retrouver les progrès des dernières années pour valoriser la belle progression du nombre d'admissibles et ainsi poursuivre l'augmentation du nombre d'admis.

### **Conseils pour bien préparer cette épreuve orale :**

- ✓ Quand le sujet est une question, il faut s'attacher à répondre à la question posée par le sujet. Il faut éviter des plans de type « oui/non » qui laissent finalement perplexe pour privilégier des plans du type « oui/si » ou « oui/mais ».
- ✓ Dans tous les cas, la réponse doit s'articuler sur une problématique. Le candidat doit chercher à construire une argumentation basée sur une analyse économique utilisant des concepts et des auteurs du programme et illustrée par des faits.
- ✓ Il ne faut pas transformer le sujet, même s'il est possible de l'élargir habilement dans la problématique.
- ✓ Les exposés doivent être clairement structurés : introduction avec une problématique et une annonce de plan, un développement et une conclusion.
- ✓ Il est inutile de chercher à citer un maximum de théories ou d'auteurs s'ils ne sont pas utilisés pour appuyer l'argumentation. Mieux vaut peu de concepts bien utilisés qu'un catalogue juste énuméré et parfois mal à propos.
- ✓ Le jury invite également les candidats à utiliser des termes et des concepts précis plutôt que des phrases vagues ou des affirmations non justifiées.
- ✓ Il est maladroit d'évoquer dans l'exposé des chiffres grossièrement faux, des faits ou des théories qui ne sont pas un minimum maîtrisés. Le jury reviendra systématiquement sur ces éléments lors de l'entretien.
- ✓ Une présentation orale d'une durée inférieure à 8 minutes est le plus souvent insuffisante.
- ✓ A l'inverse, il faut absolument éviter de dépasser les 10 minutes. Le jury sera dans l'obligation d'arrêter le candidat ce qui entraînera des conséquences sur la note.

- ✓ Les sujets font souvent référence à des problématiques qui ont été au cœur de l'actualité de l'année. Suivre l'actualité économique, la mettre en perspective et l'analyser avec les éléments du cours est donc une excellente préparation. C'est ce qui est attendu des candidats.
- ✓ Lors de l'entretien, les candidats doivent s'attacher à répondre à la question posée. Mieux vaut dire « je ne sais pas », ou « je ne suis pas sûr » plutôt que d'affirmer sans savoir. Par contre une tentative de réflexion sur la question en développant une analyse économique sera valorisée même si elle ne mène pas forcément à une réponse satisfaisante.
- ✓ Enfin, le registre de langage, sans être soutenu, ne doit pas être familier. Par exemple, lorsque les candidats font référence au Président de la République Française, ils ne doivent pas se contenter de citer son nom patronymique. Il ne faut pas qu'ils omettent le titre, ou au minimum « Monsieur ».